

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 6

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal des délibérations du comité permanent, du 18 janvier 1935, à Zurich.

Présents : tous les membres, ainsi que, durant une partie de la séance, M. *Badoux*, professeur.

1° A été admis comme nouveau sociétaire : M. *Zehnder Jakob*, ingénieur forestier, à Soleure.

A démissionné : M. *Nater A.*, ancien juge au tribunal, à Frauenfeld.

2° Il sera remis gratuitement un exemplaire de « *Unser Wald* » ou de « *Forêts de mon pays* », à chacun des ingénieurs et architectes qui ont pris part à la « *journée du bois* », les 12/13 novembre 1934, à Zofingue. Les frais de cette dépense, soit environ 120 fr., seront supportés par le Lignum et la Société forestière suisse.

3° La Société suisse pour l'étude des carburants pour moteurs se propose d'organiser, en 1935, une deuxième course-concours, dans les Alpes, pour véhicules à moteurs utilisant des carburants divers. Les finances de la Société forestière suisse ne seront pas mises à contribution. Mais celle-ci salue avec plaisir une telle manifestation, qui constitue un moyen efficace de propagande en faveur de l'utilisation du gaz de bois.

4° Ainsi qu'on l'a fait pour la « *Zeitschrift* », il est décidé d'organiser, en commun avec le professeur H. *Badoux*, une action de propagande en faveur du *Journal forestier suisse*, à l'effet de lui gagner de nouveaux abonnés.

5° On a soulevé la question de tenir en commun l'assemblée générale de la Société forestière suisse et de l'Association suisse d'économie forestière. Son étude sera continuée.

6° Le garde-forestier communal *F. Hüberli*, à Hérisau, qui a publié une brochure : « *Das schweizerische Unterforstpersonal, seine Anstellungsverhältnisse und seine Stellung in der schweizerischen Forstwirtschaft* », demande une subvention pour lui aider à couvrir les frais de cette publication. Il lui en est accordé une de 200 fr. En outre, pour lui faciliter la vente, trois insertions auront lieu gratuitement dans les deux organes de la Société, à laquelle M. *Hüberli* aura à faire don de 20 exemplaires de son ouvrage.

COMMUNICATIONS.

Statistique des chevreuils abattus en Suisse depuis 1931.

Le chevreuil est incontestablement un des plus gracieux hôtes de nos bois, un de ceux que les promeneurs ont toujours grand plaisir à y voir gambader. Toutefois, le forestier ne l'y voit de bon œil qu'à la condition d'y être en nombre pas trop élevé. Car il est obligé de

tenir compte de la valeur des *dégâts* dont il se rend coupable. Or, ceux-ci peuvent atteindre un caractère de réelle gravité, quand il devient par trop nombreux. C'est ce dont font la fâcheuse expérience ceux de nos cantons qui ont admis le système de la chasse gardée (*Revierjagd*).

En effet, le chevreuil fait large consommation de pousses et de bourgeons terminaux de plusieurs essences forestières, du sapin blanc surtout. Au moment où le mâle va mettre ses bois, il va se frotter contre la tige d'épicéas, pins et mélèzes, causant à l'écorce de la plante choisie une blessure qui peut provoquer sa fin (*frottage*). Tant et si bien que dans certains cantons (Thurgovie, Zurich, Argovie) la régénération du sapin blanc, par exemple, en est rendue très difficile.

Les différents remèdes appliqués (appareils protecteurs métalliques des bourgeons; emploi de diverses substances chimiques à odeur forte, etc.) n'ont pas donné, en général, les résultats espérés, sans tenir compte du fait qu'ils sont assez coûteux.

En face de ces constatations fâcheuses, il semblerait que dans la plupart des cantons à chasse gardée, les organes responsables ont veillé à diminuer, depuis quelques années, l'effectif des chevreuils. Pour obtenir quelques précisions à ce sujet, nous avons prié le Service fédéral des forêts, chasse et pêche de vouloir bien nous communiquer les statistiques des années dernières. M. le Dr *Zimmerli*, à qui incombent les questions de la chasse, a eu la grande amabilité de nous donner un tableau très complet, ce dont nous le remercions cordialement. Nous en avons extrait les données suivantes, qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Nombre de chevreuils abattus en Suisse.

| Cantons | | en 1931 | 1932 | 1933 | 1934 |
|-------------------------------|----------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Cantons à chasse gardée | Zürich | 3086 | 3013 | 3599 | 4787 |
| | Soleure | 72 | 92 | 200 | 385 |
| | Bâle-Ville | 34 | 46 | ? | ? |
| | Bâle-Campagne | 297 | 365 | 407 | 429 |
| | Schaffhouse | 557 | 645 | 591 | 661 |
| | Argovie | 2327 | 2837 | 3115 | 3150 |
| | Thurgovie | ? | ? | 2343 | 2907 |
| | Lucerne | ? | 128 | 176 | 315 |
| Cantons avec chasse au permis | Berne | 251 | 361 | 427 | 588 |
| | Glaris | 11 | 31 | 36 | 67 |
| | Zoug | 30 | 24 | 43 | 36 |
| | Appenzell Rh.-Int. | 96 | 112 | 115 | 145 |
| | Appenzell Rh.-Ext. | 363 | 448 | 517 | 540 |
| | St-Gall | 1093 | 549 | 1576 | 1817 |
| | Grisons | 1218 | 1310 | 1737 | 1773 |
| | Neuchâtel | ? | ? | 27 | 37 |
| Total (16 cantons) | | 9435 | 9961 | 14909 | 17637 |

Pour les 9 autres cantons (tous avec « chasse au permis »), les renseignements statistiques manquent. Mais il semblerait que le chevreuil y est faiblement représenté. Dans ce groupe de cantons, le nombre des chevreuils abattus par an peut être évalué à environ 200, au total.

Dans cette statistique sont indiqués séparément les mâles et les femelles tués, cela tout au moins pour les cantons à chasse gardée. Il suffira de voir ce qui en est à cet égard pour les cantons de Zurich et d'Argovie.

| Année | Zurich | | Argovie | |
|----------------|--------|----------|---------|----------|
| | mâles | femelles | mâles | femelles |
| 1931 | 1795 | 1291 | 1286 | 1041 |
| 1932 | 1782 | 1231 | 1532 | 1305 |
| 1933 | 2063 | 1536 | 1605 | 1510 |
| 1934 | 2473 | 2314 | 1581 | 1569 |
| Totaux | 8113 | 6372 | 6004 | 5425 |

De ces quelques indications, nous pouvons déduire que parmi les chasseurs on tend, depuis quelques années, à diminuer le nombre des chevreuils, cela sans doute après avoir dû constater que les dégâts qu'ils causent aux forêts ont dépassé une juste mesure. Souhaitons que les chasseurs et les propriétaires de forêts sauront s'entendre pour maintenir l'effectif de ces gracieux hôtes de nos boisés à un niveau raisonnable.

H. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le Département soussigné a déclaré éligibles à un poste supérieur de l'administration forestière :

MM. *Juillerat Edmond*, de Sornetan (Berne).

Knus Henri, de Märstetten (Thurgovie).

Lietha Anton, de Seewis (Grisons).

Ruedi Karl, de Zurich.

Wenger Gottfried, de Längenbühl (Berne).

Berne, 15 mai 1935.

Département fédéral de l'Intérieur.

Ecole forestière. Examens de diplôme. A la suite des examens réglementaires subis pendant le mois d'avril, l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'ingénieur forestier aux sept candidats dont les noms suivent :